**SAUZAY - MODE D’EMPLOI (échange de 3 mois en Allemagne) 2016-17**

Vous trouverez toutes les informations relatives à ce programme d’échange individuel de 3 mois sur le site de l’OFAJ, l’office franco-allemand pour la jeunesse (DFJW : deutsch-französisches Jugendwerk en allemand) : <https://www.ofaj.org/programme-brigitte-sauzay>[[1]](#footnote-2)

## Le programme Brigitte Sauzay en bref :

Programme individuel d'échange scolaire : les participants français séjournent trois mois dans une famille en Allemagne et accueillent trois mois un correspondant allemand dans leur famille en France.

**Soutien financier :**Forfait pour frais de voyage. Demande de subvention en ligne <https://sauzay.ofaj.org/login> à charger minimum 1 mois avant le départ.

**Durée du programme :**6 mois dont 3 mois en Allemagne

**Âge :**Elèves de la 4e à la 1ère

**Date limite d'inscription sur la plateforme de l’OFAJ:**1 mois avant le début du séjour

**Contact :**[sauzay@ofaj.org](mailto:sauzay@ofaj.org)

**Si la première étape consiste à trouver un correspondant** *(un correspondant avec qui vous avez eu un bon contact lors d’un précédent voyage ? un correspondant trouvé sur la plateforme de l’OFAJ ? un(e) jeune Allemand(e) qui vous a contacté suite à une annonce que vous avez mise sur la plateforme de l’OFAJ ? un(e) élève qui a envoyé sa lettre de candidature à votre professeur d’allemand ?)****,* il faudra ensuite penser aux formalités:**

**Les familles :**

**Il s’agit d’un échange individuel**. Ni les professeurs ni le lycée en sont responsables directement. Les familles signent des papiers[[2]](#footnote-3) acceptant de prendre en charge le jeune Allemand/ le jeune Français pendant 3 mois (ou plus si les familles le souhaitent) et « l’adoptent » donc comme s’il/elle était un enfant de la famille. **Il est alors important que toute la famille se sente impliquée dans cet échange. La famille se chargera notamment de la nourriture et du transport du correspondant durant le séjour**. Il est cependant important de penser à un éventuel **argent de poche** (un coca par ci, une glace par là) que vous donneriez à votre enfant pour le séjour. **Veillez à ce que les choses soient claires avant de la/le laisser partir et à en discuter aussi avec la famille allemande.** Essayez de communiquer avec eux *(en allemand ? en français ? anglais ? en laissant les enfants traduire ce que vous dites ? en faisant des mimes ?)* pour parler de ce qui est différent ou particulier chez vous, envoyez des photos ou des petits films le cas échéant pour montrer comment vous vivez.

Ce **procédé d’échange et de réciprocité** devrait ramener les charges financières liées à l’échange au simple **billet d’avion**, donc le transport jusqu’à destination. **Le voyage se fait sous la régie des parents**, aucun voyage de groupe n’est organisé pou le départ en Allemagne. Il est cependant possible de s’arranger avec d’autres familles pour réserver les mêmes vols et éventuellement de faciliter le transfert à Paris en prenant un taxi à plusieurs.

Pour les différentes destinations en Allemagne, il est important de discuter avec les familles allemandes afin de choisir le trajet le plus facile et le moins coûteux. A partir des gares à Paris, il y a des trains qui vont très rapidement dans les villes de l’ouest de l’Allemagne. Il est souvent bien moins cher et facile de prendre le train que de changer d’aéroport et d’attendre une correspondance vers l’Allemagne.

**Il est fortement conseillé de prévoir le départ en Allemagne vers la fin de l’année scolaire de seconde afin de ne pas rater trop de cours. Un départ début mai 2017** permet de faire au moins une partie du 3e trimestre et de se faire orienter vers la Première de son choix selon l’avis prononcé par les enseignants lors du conseil de classe du 2e trimestre. **Des départs en dehors de cette période sont à discuter avec les enseignants et avec Mme Lemarchand.** Il peut arriver que la famille allemande ne puisse pas accueillir l’élève au-delà d’une certaine date (départ en vacances, etc.). Ce serait évidemment une raison de partir plus tôt. **Renseignez-vous bien sur les dates de vacances dans la région où habite le correspondant. Il vous faut au moins 6 semaines à l’école pendant votre séjour !**

Pendant l’année 2015-16, 25 élèves du lycée Roland Garros (seconde AbiBac et Seconde DNL/euro allemand) sont partis en Allemagne pendant 3 mois. **Il est important que Mme Riehm soit informée du projet d’échange, des dates de départ de l’élève.** Si elle n’est pas responsable des échanges, elle peut aider en cas de difficultés de communication avec la famille allemande, dans les rares cas de malentendus culturels ou autres conflits. **Son rôle est de faire le lien entre les familles et l’administration là où il est nécessaire et pratique de regrouper les informations** (le bureau d’inscription des élèves, les vies scolaires, les professeurs de la classe, etc.).

**Le Lycée Roland Garros :**

**Le dossier Sauzay (annexe 2) est à signer** par les parents (p.3)mais aussi **par le chef d’établissement (p. 2). Le lycée s’engage ainsi à accueillir le correspondant allemand et valide le projet de l’élève.** Il ne faut pas s’y prendre au dernier moment !!

Que les correspondants viennent à la Réunion avant (en 2nde) ou après (en 1re) le séjour de nos élèves en Allemagne - il faudra **communiquer certaines informations avant leur arrivée afin de faciliter leur inscription** (photos d’identité, photocopie de la pièce d’identité et du carnet de vaccination (Impfpass – livret jaune)).

**Il est important que Mme Riehm, référente du programme Sauzay au lycée, soit au courant des dates d’arrivée et de départ des jeunes Allemands pour lui permettre de communiquer ces dates à l’administration**. Il se peut que plusieurs Allemands soient au lycée chez nous en même temps. Si on évite de les mettre tous dans la même classe, il est parfois inévitable de les inscrire dans une autre classe que celle du correspondant.

**C’est Mme Sumac dans le bureau derrière l’accueil au bâtiment administratif qui s’occupe de l’inscription des élèves allemands.** C’est auprès d’elle aussi que l’élève allemand va pouvoir récupérer son **attestation de scolarité à la fin de son séjour** (passez voir Mme Sumac quelques jours avant le dernier jour au lycée afin de la prévenir).

**L’OFAJ :**

L’OFAJ alloue une subvention d’environ 300 euros versée directement aux familles après le séjour et l’envoi du compte rendu. Il faut que les deux correspondants remplissent les conditions pour bénéficier de cette aide à la mobilité !

Pour obtenir une subvention la démarche est la suivante:

1. **S'inscrire sur**[**le site de l'OFAJ**](https://sauzay.ofaj.org/login)et faire une **demande de subvention sur ce même site**. Procurez-vous des informations demandées avant d’effectuer ces démarches !!!!

2. Réaliser un séjour d'**au moins 3 mois en Allemagne** (seulement 2 pour les élèves de 4ème).

3. Au retour et **dans un délai d'un mois**, se connecter à son compte**sur le site de l'OFAJ**et leur transmettre le**compte rendu de séjour d'au moins deux pages** en français ou en allemand ainsi qu'un **certificat/ attestation de scolarité** (Bescheinigung über Schulbesuch) provenant de l'établissement allemand.

*Les documents doivent être numérisés au format .pdf et ne doivent pas excéder les 2Mo.****Une copie (numérisée) de ces deux documents doit être envoyée par e-mail à la DAREIC****à l'adresse suivante :*[*ce.dareic@ac-reunion.fr*](mailto:ce.dareic@ac-reunion.fr)*.*

En l'absence de ces documents, transmis à l'OFAJ et à la DAREIC dans le temps imparti, vous n'obtiendrez pas de subvention.

**Il faudra donc avoir accès à un ordinateur/ internet/pdf-creator et ne pas s’y prendre au dernier moment !!**

**Attention ! A votre retour d’Allemagne : Pensez à valider votre demande de subvention en téléchargeant les documents demandés par l’OFAJ (attestation de scolarité, rapport du séjour, etc.) !!!!!!**

**La DAREIC** (**Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération) :**

**Le service de la DAREIC au Rectorat ne fait que vérifier que vous n’ayez rien oublié !** Aidez-les à faire leur travail en communiquant dans les temps. Ils peuvent vous aider à trouver des solutions en cas de difficulté ou si vous avez besoin d’un renseignement plus précis avec l’OFAJ. En général, on leur transmet une liste des élèves du lycée qui souhaitent faire un échange Sauzay. Indiquez toujours votre lycée d’origine et votre nom/ celui de votre correspondant lors de vos prises de contact avec **M. Sébastien CLAIN** : [ce.dareic@ac-reunion.fr](mailto:ce.dareic@ac-reunion.fr)

**D’autres aides financières :**

\* **La Région** a ouvert une nouvelle antenne pour les demandes de continuité territoriale au centre ville du Tampon. Vérifiez si vous êtes éligibles pour cette demande.

\* Les années passées**, l’association des amis de la culture allemande à la Réunion (ACAR)** a eu la gentillesse de soutenir les voyages Sauzay en versant une aide individuelle de 100 € par élève. On vous tiendra au courant si le dispositif est renouvelé cette année.

\* Pensez à vous rendre dans le bureau concerné de **votre mairie** pour demander une aide financière. Pour le Tampon, on nous a dit de s’adresser au **CCAS (centre communal d’actions sociales (pour une aide individuelle)).**

1. Annexe 1 [↑](#footnote-ref-2)
2. Dossier SAUZAY de 3 pages (annexe 2) : Le [**dossier d'échange**](http://www.dfjw.org/sites/default/files/austauschdossier.pdf) doit être imprimé, rempli, signé par la famille et l’établissement scolaire d’origine. Il est à envoyer à la famille d'accueil et au professeur tuteur (Mme Riehm) par mail (scanné). Ce dossier a pour but de faciliter la communication avec les différents acteurs de l’échange. [↑](#footnote-ref-3)